

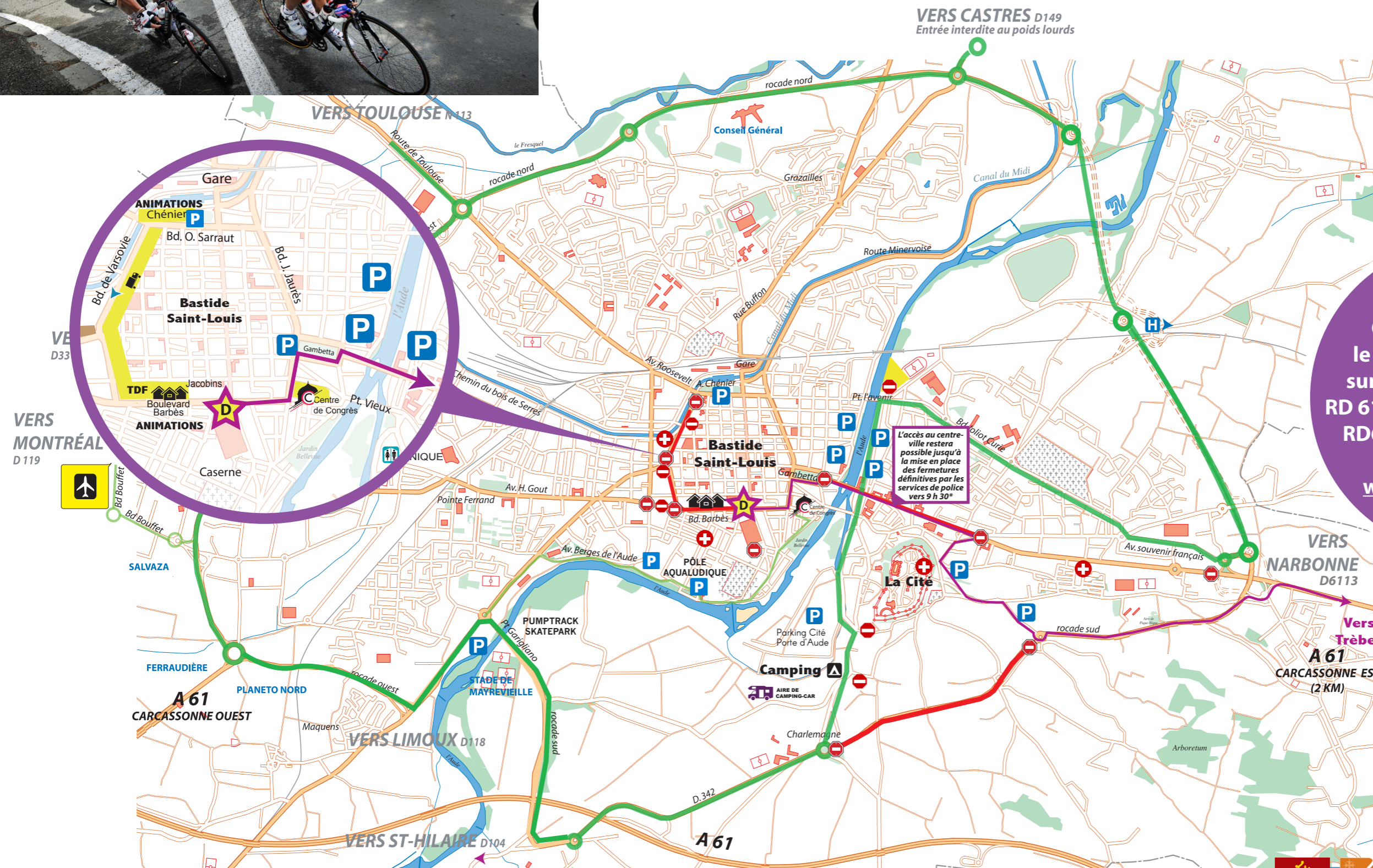


Tour de France à Carcassonne



www.carcassonne.org

MARDI 07 JUILLET 2026 - DÉPART



TRÈBES
Circulation interdite
le 07 juillet de 9 h à 14 h
sur l'avenue des capucins
RD 6113, du carrefour RD610/
RD613 jusqu'au Pont des
Forges RD613
www.ville-trebes.com



* se référer à l'arrêté municipal 2026-AT-0862

➤ Itinéraire de la Course - 7 juillet 2026
★ Départ de la Course - 7 juillet 2026

— itinéraire de contournement
🏠 Village du Tour



ETAPE 4 - MARDI 7 JUILLET

Place Général de Gaulle

Passage de la caravane du Tour à 10h50

Départ (fictif) des coureurs à 13h10

Square André Chénier et Général de Gaulle, de 9h à 13h10 :

Animations gratuites diverses avec les stands partenaires
du Tour de France et de la Ville de Carcassonne



* se référer à l'arrêté
municipal 2026-AT-0862

Bien circuler, bien stationner à Carcassonne

Le passage du Tour de France oblige la mise en place de règles
de circulation et de stationnement.

Pour les abonnés des Parkings Souterrains :

GAMBETTA : entrées autorisées uniquement mais
sorties interdites le 07 juillet 2026 entre 06h et 16h

JACOBINS : Entrée interdite à partir du 06 juillet 2026 à 19h jusqu'au 07 juillet 2026 à
19h. Sortie interdite le 07 juillet à partir de 3h.

Les abonnés qui le souhaitent et qui en feront la demande auprès des agents d'accueil du Parking
auront la possibilité de se garer au Parking André Chénier.

**Pour accéder aux parkings disponibles aux dates indiquées, (abonné(e)s uniquement) vous devrez
prendre un ticket à la borne d'entrée puis vous adresser à l'agent présent qui vous remettra un
ticket de sortie GRATUIT.**

CHÉNIER : Le parking reste ouvert.

Attention mise en fourrière !



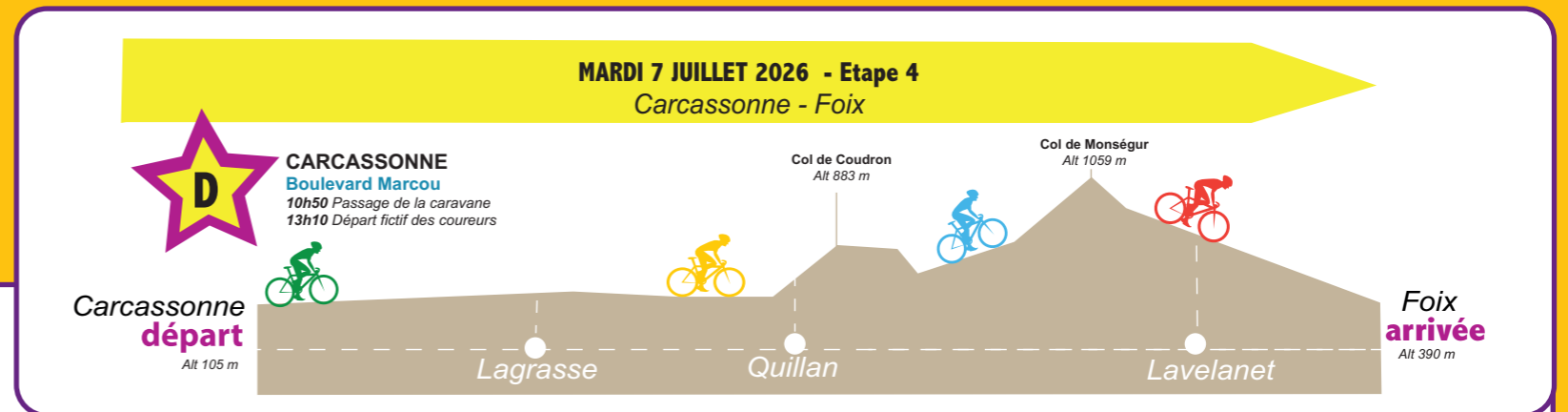
LES PARKINGS de la Cité

- **DELTEIL** : Inaccessible le 7 juillet 2026 de 09h à 16h. Obligation pour les automobilistes
de partir vers l'Hôtel Mercure, rue Camille Saint-Saëns.
- **DELESTAGE** : Accessible par Ozanam aux véhicules légers et navettes RTCA. Obligation
pour les automobilistes de partir vers le Chemin de la Cité, direction Quartier Ozanam.
- **TRIEPIER (abonnés)** : Inaccessible le 07 juillet 2026 de 09h à 16h.

Places de stationnement de surface interdites

Du lundi 06 juillet 2026 à 08h et jusqu'au mardi 07 juillet 2026 à 19h :

Boulevard Marcou et ses contre-allées - Rue Jean Jacques Rousseau - Boulevard Varsovie
et ses contre-allées - Boulevard Barbès et ses contre-allées - Boulevard Commandant
Roumens et ses contre-allées - Boulevard Camille Pelletan et ses contre-allées - Parking
François Mitterrand - Quai Bellevue - Rue de la Crèche* - Rue de Strasbourg (entre la
rue du Palais et Pierre Germain) - Rue de la Rivière* - Rue des Amidonniers* - Rue de
la République* - Rue de la Liberté* - Place Davilla - Rue de Verdun* - Allée d'Iéna des
deux côtés - Rue Aimé Ramond* - Rue Arago* - Rue Voltaire* - Rue des Etudes* - Rue
des 3 Couronnes* - Rue des Calquières - Place Gaston Jourdanne - Quai du Païcherou
- Rue du Manège* - Rue du Capitaine Paul Cazaux - Rue Lاراïgnon - Rue Capelet -
Rue de la Place d'Armes - Rue Grignan - Place du Général de Gaulle - Rue Basse* - Bd



Paul Sabatier* - Parking du Stade de la Plaine Mayrevieille - Parking Espace Jean-Cau

Du lundi 06 juillet 2026 à 18h et jusqu'au mardi 07 juillet 2026 à 17h :

Avenue Général Leclerc - du Pont Neuf jusqu'au 101 (Crédit Agricole) dans les deux sens
de circulation ainsi que toutes les voies perpendiculaire à ce parcours.

Le lundi 06 juillet 2026 à 19h au mardi 07 juillet 2026, 18h : Avenue Arthur Mullet
dans les deux sens - Square Gambetta* - Rue Trivalle - Rue Combéleran - Montée
Combéleran - Rue Gustave Nadaud - Rue Pierre Dupont - Rue du Jeu du Mail - Chemin
de Montlegun - Voie Médiévale.

Circulation interdite rues et boulevards :



Le lundi 06 juillet 2026 à 19h jusqu'au 07 juillet 19h

Place Général De Gaulle - Boulevard Barbès et ses contre allées : du boulevard
Marcou au Boulevard Commandant Roumens - Toutes les rues perpendiculaires à la
Place Général de Gaulle et au boulevard Barbès.

Le mardi 07 juillet 2026 de 3h à 19h

Boulevard Barbès de l'allée Iéna au boulevard Marcou - Le boulevard Varsovie et ses
contre-allées - Le boulevard Marcou et ses contre-allées - La place Davilla - ainsi que
toutes ses rues perpendiculaires.

Le mardi 07 juillet 2026 à partir de 05h jusqu'à 19h

Rue Basse* - Rue des Chalets* - Rue de la Crèche* - Rue du Pont Vieux* - Boulevard
du Commandant Roumens - Boulevard Camille Pelletan - Rue Georges Brassens* - Rue
Aimé Ramond* - Square Gambetta* - Rue des Calquières* - Avenue Arthur Mullet -
Pont Neuf - Avenue du Général Leclerc du 101 (Crédit Agricole) au Pont neuf - Bretelle
d'accès qui part de la Place Gaston Jourdanne qui rejoint l'Avenue Général Leclerc -
Rue Flandres Dunkerque* - Rue Hoche - Rue Trivalle - Rue Gaston Combéleran* - Rue
Gustave Nadaud* - Montée Combéleran* - Rue du Jeu du Mail - Chemin des Anglais* -
Chemin des Ourtets - Chemin de Montlegun* - Voie Médiévale dans sa partie comprise
entre le Chemin de Montlegun et la D6161. - Rond-Point de l'Europe, de l'Avenue du 3^{ème}
RPIMa jusqu'à la fin de l'agglomération ; Bretelle d'accès Centre Commercial ROCADEST
- Bretelle d'accès à la D6161 - Bretelle d'accès à la D6113. Ainsi que toutes les voies
perpendiculaires à ce parcours.

Le lundi 06 juillet 2026 à 19h : Ouverture de la borne du Pôle Aqualudique avec
accès aux berges de l'Aude et Païcherou.